

BUREAU

du lundi 14 janvier 2019

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Claude LAURENT, Jean-Pierre ROCHE, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Christian CHANEL, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Thierry MOIROUX, Alain BINARD

Excusés : Jean-Luc LUEZ, Claudie SAINT-ANDRE, Yves CRISTIN, Alain MATHIEU

Secrétaire de Séance : Aimé NICOLIER

Par convocation en date du 7 janvier 2019, l'ordre du jour est le suivant :

DECISIONS DE GESTION :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Fixation du lieu du Bureau du 28 janvier 2019

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

2 - Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) pour le projet LIDL SERMA et avis donné sur le projet

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Réorganisation des services techniques : analyse de la situation de la régie de Montrevel.

- Examen de la programmation pluriannuelle des investissements - Exercice budgétaire 2019 - Arbitrage montant du Plan d'Équipement Territorial - Pacte financier et fiscal.

Délibération DB-2019-008 - Fixation du lieu du Bureau du 28 janvier 2019

Vu les dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2017 ;

Considérant qu'il convient de fixer le lieu de la prochaine réunion du Bureau du lundi 28 janvier 2019 ;

Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :

DE FIXER le lieu de la réunion du Bureau du 28 janvier 2019 à SAINT TRIVIER DE COURTES – Salle des Fêtes – 95 Grande rue.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

FIXE le lieu de la réunion du Bureau du 28 janvier 2019 à SAINT TRIVIER DE COURTES – Salle des Fêtes – 95 Grande rue.

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) pour le projet LIDL SERMA et avis donné sur le projet

Délibération retirée

**La séance est levée à 19 h 45.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 28 janvier 2019**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 21 janvier 2019